PRUDHOMAT
Le pays des quatre rivières

Le BIP



LE BULLETIN D'INFORMATION DE PRUDHOMAT

OCTOBRE 2026

Le mot du Maire

En premier lieu, je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui, par leurs votes ont soutenu l'engagement de notre liste municipale.

Cette nouvelle équipe, largement rajeunie, compétente et motivée va poursuivre la dynamique déjà engagée.

Le Groupe Scolaire, le Jardin d'Enfants et la cantine ont été rénovés et agrandis au cours du dernier mandat. La restauration du Vivier de Boscau se finalise. L'enfouissement des réseaux et la mise en place d'un nouvel éclairage public sur Félines se terminent.

A nous de faire vivre, ensemble, ces belles réalisations.

L'identité de notre commune doit être maintenue, valorisée et consolidée. Les nouveaux projets qui verront le jour au cours de ce mandat vont nous permettre de poursuivre et d'atteindre cet objectif.

Enfin, la convivialité et l'animation de la vie communale seront également un axe de travail pour l'équipe municipale.

Je vous donne rendez-vous tout au long de l'année pour les évènements qui sont déjà programmés.

Francis Ayroles
Maire de Prudhomat



Mairie de Prudhomat
05 65 38 51 40
mairie-prudhomat@info46.fr
www.prudhomat.fr
Lundi 8 h00 - 17 h00
Mardi et jeudi 8h30 - 17h00
Vendredi 8h30-12h30 et 13h30 - 17h00

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Francis Ayroles - Maire



Bonneviole
Né à Prudhomat
Artisan carrossier
Pourquoi cet engagement ?
43 ans d'engagement
pour la commune de Prudhomat
Ce qu'il aime à Prudhomat :
Son histoire et son patrimoine, et toutes les anecdotes locales et cocasses, ses paysages et ses points de vue.
Commissions : toutes les commissions sont présidées par le maire.

Laurence Roudez - 2ème adjointe



Reingues
Native du lieu-dit-Gaubert
trouve la maison de vos rêves
2 enfants
Pourquoi cet engagement ?
C'est avant tout une culture inculquée dans la famille depuis maintenant 3 générations. Aujourd'hui, cet engagement depuis 25 ans est dirigé vers la transmission de son expérience aux nouvelles générations d'élus.
Ce qu'elle aime à Prudhomat :
Randonner quand tout le monde est encore au petit déjeuner avec quelques mûres sauvages en poche et toujours accompagnée de sa fidèle Pixel
Commissions : Appel d'offres - Logements locatifs - SYDED -SMDMCA (rivière Mamoul)

Sarah Traoré - 4ème Adjointe



Gaubert
Originaire du Tarn
À Prudhomat depuis bientôt 10 ans
Secrétaire
Mariée, 3 enfants
Pourquoi cet engagement ?
Organisatrice de premier plan, motivation et engagement sont ses valeurs essentielles pour sa commune d'adoption
Ce qu'elle aime à Prudhomat :
Félines est son lieu privilégié où patrimoine et spiritualité se rejoignent.
Commissions : Communication - Vivier de Boscau - Maison des Bons Enfants - Eau potable et assainissement - SMDMCA (rivière Cère)- Commission intergénérationnelle - Panneau pocket - Logements locatifs - Eau et assainissement - SYDED - SIVU Jardin d'enfants - SIVU péri-scolaire - Place de la Halle -

Didier Bergues - 1er adjoint



Saint Martin des Bois
Né à Saint Martin des Bois
Retraité – Ingénieur Matières Plastiques
Marié, 2 enfants
Pourquoi cet engagement ?
Membre du conseil municipal depuis 2001, sur différents postes, il souhaite poursuivre son investissement dans la vie de la commune. Attaché au fait que certains services, comme l'eau et l'assainissement, restent gérés par la commune, avec donc des tarifs attractifs aux habitants.
Ce qu'il aime à Prudhomat :
La qualité de vie, son histoire particulièrement riche et atypique avec notamment son château et ses cinq églises, qui lui donnent une identité unique.
Commissions : Eau potable et assainissement - Bâtiments - Communication - Territoire énergie (électricité) - Appel d'offres - Voirie - Place de la Halle - Vivier de Boscau - SMDMCA (rivière Bave)

Olivier Pagès - 3ème Adjoint



Pavanote
Originaire de Prudhomat
À Prudhomat depuis toujours
Agriculteur
En couple, 2 enfants
Pourquoi cet engagement ?
Participer à la vie de ma commune et à son avenir
Ce qu'il aime à Prudhomat :
Son cadre de vie, les habitants
Commissions : SIVU Jardin d'enfants - SIVU péri-scolaire - Bâtiments - Voirie - Appel d'offres - SMDMCA (rivière Bave)

Philippe Parrou - Conseiller



Les Escouanes
A Prudhomat depuis toujours
Agriculteur
Pourquoi cet engagement ?
Profondément attaché à notre commune et à ses habitants, depuis plus de quarante ans (1983), il met son expérience et son engagement au service de Prudhomat, plus particulièrement au sein de la commission Voirie
Ce qu'il aime à Prudhomat :
La situation géographique, son histoire et la beauté de ses bâtiments.
Commission : Voirie - SMDMCA (rivière Dordogne)

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Cédric Amadieu - Conseiller



Pauliac
Natif de Prudhomat
Maîtrise à la perfection WINDOWS mais surtout doué en informatique.

Pourquoi cet engagement ?

Cédric a à cœur de connaître et représenter son territoire, ses habitants, au sein d'un groupe motivé et engagé.

Ce qu'il aime à Prudhomat :

Admirer un beau coucher de soleil après avoir arpenté nos petits chemins. Si vous le croisez au détour d'un chemin, il aura plaisir à échanger.

Commissions : Appel d'offres - Eau potable et assainissement - Vivier de Boscau - Bâtiments - SMDMCA (rivière Dordogne)

Eric Cadiergues - Conseiller



Bonneviole
Originaire de Prudhomat
2 enfants
Électricien
pour faire passer le courant entre les gens

Pourquoi cet engagement ?

Enfant du pays, il a choisi de s'engager pour contribuer activement à la vie de la commune tout en apportant ses compétences techniques.

Ce qu'il aime à Prudhomat :

Le vivier de Boscau. Cet ensemble de notre petit patrimoine bâti allie les nuances chaudes de la pierre et les couleurs changeantes de l'eau selon les saisons, sous le regard du château. Les travaux en cours vont sublimer ce coin de notre territoire.

Commissions : Bâtiments - Place de la Halle -Maison des Bons Enfants - Territoire énergie (électricité) - Appel d'offres

Sabrina Fouquet Feix - Conseillère



Le Molinié
A Prudhomat depuis 10 ans
Assistante packaging
Mariée, 3 enfants

Pourquoi cet engagement ?

Pour connaitre et comprendre la vie de la commune et partager des moments avec ses habitants

Ce qu'elle aime à Prudhomat :

la convivialité et la beauté de la commune, sa diversité de paysage

Commissions : Maison des Bons Enfants - Communication - SIVU péri-scolaire - Logements locatifs - Vivier de Boscau -Commission intergénérationnelle

Julie Ayroles - Conseillère



Côté des près
Originaire de Tauriac
À Prudhomat depuis 7 ans
Diététicienne – Responsable qualité/hygiène cuisine
Centre Hospitalier de Brive
Mariée, 2 enfants

Pourquoi cet engagement ?

Participer à la vie de la commune, mieux m'intégrer au village et prendre part aux décisions qui concernent l'avenir de Prudhomat et de ses habitants.

Ce qu'elle aime à Prudhomat :

Profiter du cadre de vie de Prudhomat, me promener et courir, notamment le long de la Bave ou sur les hauteurs du village, où j'apprécie particulièrement les paysages et les points de vue.

Commissions : Maison des Bons Enfants - Commission intergénérationnelle - SIVU Jardin d'enfants - SIVU péri-scolaire - Vivier de Boscau -

Justine Dumont - Conseillère



Boscau
Habitante de Saint Martin des bois depuis ses 15 ans
Marketing Restauration

Pourquoi cet engagement ?

Découvrir le fonctionnement d'une mairie et d'un conseil, en apportant un peu de mon temps au bien commun.

Ce qu'elle aime à Prudhomat :

La beauté du lieu et sa vie de commune, dynamisée par nos petits commerçants, l'école et le comité des fêtes.

Saint Martin des Bois pour son calme et ses vues sur la région, Félines avec sa petite chapelle et bien sûr le château.

Commissions : communication - Vivier de Boscau - Place de la Halle -

Afin de mieux vous faire connaître vos élus, les présentations sont le fruit d'un exercice de portraits croisés : chacun présente un autre élu à l'issue d'un échange en binôme.

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Valérie Pollet Viguier - Conseillère



Saint-Martin des Bois
Originaire d'Albi (Tarn)
À Prudhomat depuis + de 20 ans
Marketing ingrédients
Mariée, 2 enfants

Pourquoi cet engagement ?

Participer au dynamisme de la commune et à des projets utiles aux habitants

Ce qu'elle aime à Prudhomat :

Son cadre de vie, son patrimoine et les moments de convivialité qui font la richesse de la vie du village.

Commissions : Communication - Place de la Halle - Commission intergénérationnelle

Juliette Vabre - Conseillère



Le Molinié
Originaire de Vannes (56)
A Prudhomat depuis 7 ans
Professeure sciences physiques
Mariée, 1 enfant

Pourquoi cet engagement ?

Depuis ses 16 ans, toujours active dans la vie associative (maison des jeunes, association d'accueil de migrants, association des parents d'élèves), elle souhaite poursuivre en s'engageant pour la commune et en participant à sa dynamisation et à la vie associative.

Ce qu'elle aime à Prudhomat :

Particulièrement la qualité de vie, ses rivières qui permettent de profiter des points de baignade en été. Elle apprécie la façon dont la commune a su se renouveler et attirer du monde.

Commissions : Commission intergénérationnelle - Place de la Halle - SIVU Jardin d'enfants - SIVU péri-scolaire - SDMCA (rivière Cère)

Guillaume Teulet - Conseiller



Camp de Cabane
A Prudhomat depuis toujours
Consultant entreprises
Marié, 4 enfants

Pourquoi cet engagement ?

2ème mandat afin de continuer à participer activement aux décisions et aux projets et ainsi contribuer concrètement à la vie de notre village plutôt que d'en être simplement spectateur.

Ce qu'il aime à Prudhomat :

Me promener aux alentours de Félines et Castelnau, profiter du calme, de la nature et de notre beau patrimoine

Commissions : Vivier de Boscau - Bâtiments - Mamoul - SIVU Jardin d'enfants - SIVU péri-scolaire - SMDMCA (rivière Mamoul)

Martial Toury -Conseiller



Gaubert
Originaire des Ardennes
À Prudhomat depuis 15 ans
Ingénieur
Marié, 2 enfants

Pourquoi cet engagement ?

Participer à la vie du village et découvrir le fonctionnement du conseil municipal.

Ce qu'il aime à Prudhomat :

Marcher autour du château de Castelnau et profiter de la vue sur la vallée.

Commissions : Maison des Bons Enfants - Eau potable et Assainissement



PLANTATION DU MAI

Le 30 mai 2026, environ 200 habitants de Prudhomat se sont rassemblés pour planter le mai, une tradition locale relancée après la pandémie par la nouvelle équipe municipale élue en mars 2026. Et bonne nouvelle, tous ensemble et avec quelques cordes solides, nous avons pu monter le mai à sa place !

C'est sous l'impulsion de Francis Ayroles et des anciens élus, que nos petits nouveaux du conseil municipal se sont vu confier la tâche, pas si facile, d'organiser la plantation du mai. Cette ancienne tradition en l'honneur des nouveaux élus remonte au XIXe siècle, dans le Sud-Ouest et le Massif central, est héritière à la fois des vieilles fêtes de printemps médiévales et des arbres de la Liberté plantés depuis la Révolution.

Dès 18 heures, et malgré la chaleur, les habitants et familles ont commencé à se rassembler au parc de la halle. Après une présentation du conseil municipal à la commune, celle-ci s'est rassemblée autour des courageux attelés à tirer le mai encordé, pimpant et fraîchement peint.



Avec l'aide de quelques habitants expérimentés, le mai a été rapidement mis à la verticale, puis scellé avec l'aide de tous.

Clou de la tradition, un nouvel élu désigné volontaire a installé à bout de bras avec une échelle trop courte le panneau « Honneur à nos élus ».

C'est à ce moment que la soirée s'est transformée en repas dînatoire où nous avons tous pu discuter, manger et boire avec modération. Vous avez pu rencontrer un peu plus les nouveaux élus qui ont fait le service pendant la soirée. Enfin, certains aficionados pouvaient être trouvés devant la projection de la finale de la ligue des champions sous la halle.

Nous tenons avec cet article à remercier l'ensemble des habitants qui ont fait le déplacement. Nous avons été ravis du déroulé de cette soirée et de la bonne ambiance générale. Nous souhaitions aussi remercier les cantonniers de la commune qui nous ont aidés pour transporter le mai et creuser son emplacement.

Nous espérons que la tradition continuera.

Rendez-vous donc pour la prochaine plantation du mai avec les futurs nouveaux élus !



JARDIN D'ENFANTS

C'est avec un enthousiasme partagé par tous les élus, le personnel et les parents que le Jardin d'enfants a rouvert ses portes le 4 mai 2026.
Après plusieurs mois de travaux, la structure entièrement rénovée et agrandie a battu un record de fréquentation pour cette nouvelle rentrée avec plus de 25 enfants inscrits.
Désormais trois fois plus grand qu'auparavant, le Jardin d'enfants offre un cadre de vie particulièrement lumineux et fonctionnel. Les nouveaux aménagements ont été pensés pour répondre aux besoins d'épanouissement des tout petits (accueil à partir de 18 mois) en garantissant une sécurité optimale. Mobiliers récents, zones de jeux et d'éveil repensées permettent d'offrir un accueil de haute qualité.

Grande nouveauté depuis le retour dans les nouveaux locaux : l'établissement gère son fonctionnement en toute autonomie. Les horaires ont été élargis pour proposer un accueil de 7h30 à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis durant les périodes scolaires et de 8h30 à 18h les mercredis et les vacances.
Ce projet de rénovation et d'agrandissement, faisant suite à celui du groupe scolaire, concrétise l'engagement de la municipalité en faveur des familles et du bien être des générations futures.
Un grand merci au personnel qui, chaque jour, fait vivre la structure avec professionnalisme et dynamisme.

NOUVELLE CANTINE

UNE NOUVELLE CANTINE POUR LES ENFANTS DE PRUDHOMAT

Depuis avril 2026, les enfants de l'école et du jardin d'enfants de Prudhomat bénéficient d'un nouvel espace de restauration pour leur pause méridienne.
Ce nouveau bâtiment constitue une amélioration importante des conditions d'accueil des enfants et du personnel. Conçu pour répondre aux besoins du service de restauration scolaire, il offre un espace plus vaste, plus fonctionnel et mieux adapté au quotidien.
L'un des principaux atouts de cette nouvelle cantine est son meilleur confort acoustique. L'isolation phonique permet de réduire sensiblement le niveau sonore lors des repas, offrant ainsi aux enfants un environnement plus calme et plus agréable. Cette amélioration contribue également au bien-être des agents qui assurent chaque jour le service.
La nouvelle organisation des locaux facilite par ailleurs le déroulement des différentes étapes du service. La disposition des espaces a été pensée pour rendre les déplacements plus fluides et permettre une meilleure organisation, depuis la réception et la manutention des repas jusqu'à leur distribution et au rangement. Il offre aux agents des conditions de travail plus pratiques et plus sécurisées, tout en facilitant la préparation du service et la gestion quotidienne des repas.
Pour les enfants, cette nouvelle cantine représente surtout un cadre plus spacieux et convivial pour partager le déjeuner avec leurs camarades. Cela permet d'avoir des espaces bien définis pour les enfants du jardin d'enfants et pour les écoliers. Depuis sa mise en service, la nouvelle cantine est pleinement intégrée à la vie de l'école et du jardin d'enfants. Elle constitue un équipement durable au service des enfants de la commune et contribue à leur offrir, chaque jour, un accueil de qualité.
Un grand merci aux équipes qui assurent quotidiennement la préparation, la mise en place et le service des repas, ainsi qu'à toutes les personnes ayant contribué à la réalisation et à la mise en fonctionnement de ce nouvel équipement.

RAPPEL DES TRAVAUX ECOLE

Construite dans les années 1950, l'école de Prudhomat a longtemps accompagné des générations d'élèves. Devenue trop petite, vieillissante et peu fonctionnelle face aux exigences modernes, elle a fait l'objet d'un ambitieux projet de rénovation et d'agrandissement. Son objectif : apporter un accueil de qualité tant pour les enfants que les enseignants.

Pour réussir ce pari, la municipalité s'est engagée dans la charte exigeante du label « bâtiment durable d'Occitanie ». Plus qu'une simple rénovation, ce choix garantit un impact environnemental maîtrisé :

- Isolation thermique performante utilisant des matériaux bio sourcés pour réduire la consommation d'énergie.
- Qualité de l'air soigné grâce à un système de ventilation de pointe.
- Confort d'hiver grâce à un plancher chauffant alimenté par une pompe à chaleur.
- Confort d'été grâce à un système de rafraîchissement du sol.
- Cour des maternelles végétalisée.
- Cuve de récupération des eaux de pluie.

Au delà de la performance technique, le projet a fait la part belle au-bien être des enfants et de l'équipe enseignante avec :

- des salles de classe spacieuses permettant des activités pédagogiques variées.
- une salle de motricité.
- une luminosité naturelle optimale permettant un éclairage doux et naturel.
- une salle des professeurs.
- une salle de garderie spacieuse et conviviale.

INAUGURATION

Le samedi 19 septembre 2026 fut une date marquante pour Prudhomat, puisque ce jour-là trois réalisations significatives de notre commune furent inaugurées :

- La place Arnaud Beltrame

Suite au sacrifice de ce gendarme mortellement blessé en mars 2018 pour sauver la vie d'une innocente lors d'une attaque terroriste à Trèbes (Aude), le conseil municipal a délibéré en juin 2018 pour nommer la place près de l'école à son nom afin d'honorer sa mémoire dans le but de transmettre aux jeunes générations les valeurs qu'il portait et défendait.

- Le groupe scolaire de Prudhomat

Sous l'impulsion de notre maire, l'école de Prudhomat a été entièrement rénovée et agrandie pendant un chantier qui s'est étalé de juillet 2022 à la rentrée scolaire 2023.

- Le jardin d'enfants de Prudhomat

Cette structure servant de vivier à notre école accueille de nombreux enfants de notre commune mais aussi des communes environnantes. Pour répondre à sa forte fréquentation et pour améliorer l'accueil et son fonctionnement, un chantier important de rénovation et d'agrandissement a été conduit dans le sillage de celui du groupe scolaire ; et terminé en avril 2026.

La population communale conviée à ces inaugurations a répondu largement présente à cette cérémonie ensoleillée.



INAUGURATION



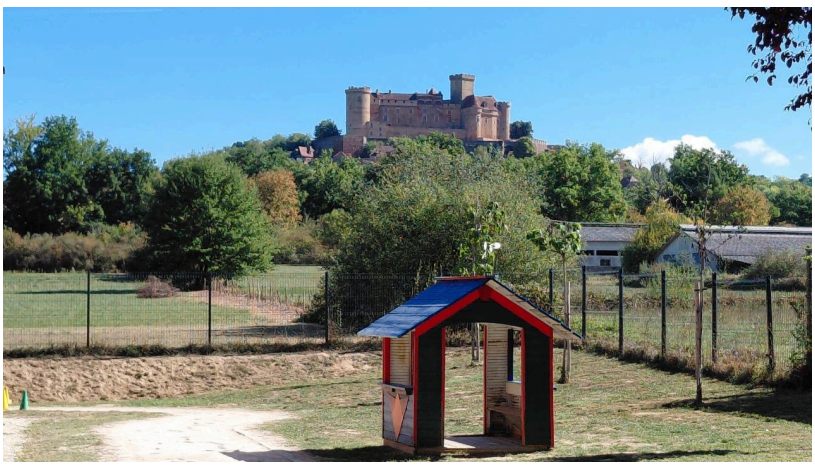














ADRESSAGE SUITE ET FIN

Dans le prolongement de l'adressage mis en place sur la commune de Prudhomat, l'ancien Conseil Municipal avait décidé de donner des noms à différentes places de Prudhomat. Les plaques ont été apposées et nous vous invitons à les découvrir au sein de notre village.



- Place du Haut de Bonneviole
- Place du Maréchal Ferrant au lieu-dit Bonneviole
- Esplanade de la Dordogne au lieu-dit Pauliac
- Place du Prieuré au lieu-dit Félines
- Place de l'Ancienne Pompe au lieu-dit Bonneviole
- Place des Modillons au lieu-dit St Martin
- Promenade du Vivier au lieu-dit Castelnau
- Place des Sportifs au lieu-dit Vayssière
- Parvis de l'Église au lieu-dit Bonneviole

et bien entendu la place Arnaud Beltrame, devant le groupe scolaire de Prudhomat, inaugurée ce samedi 19 septembre 2026. Un panneau d'affichage libre a été rajouté sur la place du Maréchal Ferrant.

VIVRE A PRUDHOMAT

La commune de Prudhomat possède 9 logements. Il s'agit pour la majorité d'anciennes maisons de centre bourg, achetées par la commune et entièrement rénovées. Elles ont pour objectif de dynamiser le logement locatif local, et par la même permettre à des familles de profiter et d'alimenter nos structures et services (jardin d'enfants, écoles et services périscolaires).

Ce parc locatif compte actuellement 5 logements de type 3 (2 chambres), 3 logements de type 4 (3 chambres), et un logement de type 5 (4 chambres). Il est géré en régie communale.

Cependant lors du dernier conseil municipal en date du 11/09/2026, il a été décidé de tester la gestion de ces logements par un professionnel gestionnaire. Un premier logement sera donc mis sous peu en gérance et si l'essai s'avère concluant, alors l'équipe municipale poursuivra cette délégation de gestion.

INSCRIPTION BUREAU DE VOTE





CAMERAS DE SURVEILLANCE



Caméras de surveillance chez les particuliers : quelles sont les règles ?

L'installation de caméras de surveillance au domicile d'un particulier est autorisée. Toutefois, leur orientation doit respecter la vie privée des voisins, des visiteurs et des passants.

Selon les recommandations de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), un particulier ne peut filmer que l'intérieur de sa propre propriété, notamment son habitation, son jardin ou son chemin d'accès privé. Une caméra ne doit donc pas être orientée de manière à surveiller une propriété voisine. Elle ne peut pas non plus filmer la voie publique, même dans le but de surveiller un véhicule stationné devant le domicile.

Des textes de loi encadrent cette pratique, l'article 9 du Code civil : « Chacun a droit au respect de sa vie privée. » Et l'article 226-1 du Code pénal sanctionne, sous les conditions prévues par ce texte. La CNIL rappelle également que les particuliers ne sont pas autorisés à filmer la voie publique avec leurs caméras domestiques. Le dispositif doit donc être réglé de façon à limiter le champ de vision à leur propre propriété.

En conclusion, la sécurité d'une propriété doit toujours être conciliée avec le respect de la vie privée et des droits de chacun.

RECENSEMENT 2027

RECENSEMENT
de la population

Du 21 janvier au 20 février 2027, le recensement aura lieu sur la commune. Comme tous les 5 ans, cet outil de l'INSEE nous permet de mieux connaître la population de la commune (âge, moyen de transport, ...), de recevoir la participation financière de l'État au budget communal au plus juste de la réalité. Et à plus grande échelle, le recensement rend possible l'organisation des équipements sur un territoire (école, hôpitaux, ...) en ayant une représentation précise de la population.

Une notice explicative sera fournie avec le questionnaire et vos identifiants de connexion. Nous vous invitons à remplir les informations directement en ligne. Pour toutes questions et pour les personnes ne disposant pas d'accès à internet, notre agent recenseur et notre agent coordonnateur se rendront disponibles pour cela.

IMPORTANT

Les informations recueillies sont confidentielles.
Elles sont utilisées uniquement à des fins statistiques et ne servent pas à contrôler votre situation personnelle ou fiscale.

SITE INTERNET

N'oubliez pas le site internet de la commune pour trouver les informations principales, qui va se faire une beauté en 2027 pour mieux répondre à vos besoins :

https://www.prudhomat.fr

LE VIVIER DE BOSCAU

UN LIEU DE VIE AU PIED DU CHÂTEAU

À Prudhomat, le vivier de Boscau retrouve progressivement sa place dans son environnement. Situé au pied du château, ce site chargé d'histoire devient aujourd'hui un espace dédié à la nature, à la rencontre et au partage.
Grâce à un important chantier de restauration réalisé par l'entreprise Range-Cailloux cet espace patrimonial a repris vie. Plus récemment un chantier participatif réunissant habitants et bénévoles, a permis de planter de nombreux arbres fruitiers. Ils viendront progressivement enrichir le paysage et accompagner le développement d'une prairie fleurie. Retrouvez les images de ce chantier grâce au QR code ci-dessous.
Le vivier de Boscau a vocation à devenir un lieu ouvert à tous. Les promeneurs peuvent déjà profiter de ce cadre paisible et préservé. À l'avenir, le site pourra également accueillir des événements culturels, des animations artistiques et des manifestations sportives. Sa configuration naturelle en fait un espace idéal pour valoriser les initiatives locales et proposer de nouveaux rendez-vous aux habitants comme aux visiteurs.

Le saviez-vous ?

📍 Le vivier de Boscau servait autrefois à abreuver les troupeaux et chevaux mais aussi à conserver des poissons vivants notamment pour assurer une réserve de nourriture. Il abritait également, un lavoir et une fontaine. Ces aménagements jouaient un rôle essentiel dans la vie quotidienne du village.

Scanne-moi !



CHATEAU DE CASTELNAU

VISITE DU CHÂTEAU DE CASTELNAU GRATUIT POUR LES PRUDHOMATOIS ET PRUDHOMATOISES

Les conditions de gratuité pour les habitants de Prudhomat (et uniquement les habitants de la commune sur présentation d'un justificatif de domicile) sont les **jeudis, dimanches et jours fériés.**



REMISE A NIVEAU DE LA MAISON DES BONS ENFANTS

Après avoir accueilli les enfants pendant les travaux de rénovation de l'école maternelle et primaire, puis durant ceux du jardin d'enfants, la salle des fêtes de Prudhomat, appelée Maison des Bons Enfants (MBE) , a besoin d'une cure de jouvence.
Afin de pouvoir être à nouveau mise à la disposition des particuliers et des associations dans de bonnes conditions, plusieurs travaux sont nécessaires, notamment un rafraîchissement des espaces intérieurs ainsi qu'une réfection du sol et de la façade .
Dès cet été, l'équipe municipale, accompagnée par les employés communaux, a entrepris les premiers travaux préparatoires avec le démontage des cloisons et des plafonds installés temporairement pour aménager les salles de classe .
Cette première étape permet désormais d'envisager la suite du projet. Une étude sera prochainement lancée afin de définir précisément les travaux à réaliser et d'en évaluer le coût. L'objectif est de redonner à la Maison des Bons Enfants toute sa fonctionnalité et de permettre, à terme, sa réouverture aux habitants, aux associations et aux différents événements de la commune.

VOIRIE

Le programme de voirie en 2026 a été le suivant :

1 - Réfection de la route de Laprade sur une longueur de 930 m
Le chantier a démarré fin mai avec les travaux préparatoires, ancrage des fossés, pose de buses et décapage des bordures
A compter du 8 juin, une opération de reprofilage de la chaussée a eu lieu suivie des enduits fin août, balayage de la chaussée. On peut dire qu'entre l'avant et l'après, c'est le jour et la nuit.
2 - Réfection des chaussées à Félines suite à la dissimulation et l'enfouissement des réseaux électriques et télécom.
Début juin, les travaux préparatoires ont commencé suivi du reprofilage. Les enduits ont été effectués mi juillet suivis d'un balayage dernière semaine d'août.

Pour ces 2 programmes, les travaux réalisés par la STAP sont de très bonne qualité.

En ce qui concerne le point à temps, c'est à dire le passage des employés de Cauvaldor pour reboucher les trous avec du liant (goudron) et du gravillon, les travaux ont eu lieu du 20 au 26 août.
4,31 tonnes de liant étaient allouées à la commune de Prudhomat et ont concerné les routes les plus dégradées : côte de Félines, route des Escouanes, route de Camp Cabanne et route de Malbec.

Les travaux ont été effectués dans de bonnes conditions météorologiques (ni trop chaud, ni trop humide) pour une bonne prise sur la chaussée.

FELINES : DISSIMULATION DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET TÉLÉCOM

En septembre 2024, la FDEL ayant fait une priorité de la suppression des réseaux de fils nus, propose de sécuriser les réseaux électriques sur Félines. Le Conseil municipal a souhaité en parallèle engager une dissimulation des réseaux d'éclairage public et téléphoniques
En décembre 2024, suite aux essais d'éclairage public sur le hameau, il a été validé la mise en place d'une 2ème éclairage pour la mise en valeur du patrimoine en parallèle de l'éclairage de la voirie.
En octobre 2025, s'est tenue une réunion de présentation aux habitants du hameau. Les travaux ont alors commencé en suivant.
Décembre 2025, les travaux de sécurisation électrique et d'enfouissement des réseaux continuent.
Suite aux essais d'éclairage public qui ont eu lieu, des leds de couleur ont été posées pour mettre en valeur la chapelle, le prieuré ainsi que le four à pain. Les coffrets électriques ont été habillés afin de respecter l'harmonie du lieu.
Mars 2026 : les travaux de finalisation et de réglage de l'éclairage public mis en place suite aux travaux d'enfouissement sont réalisés
A venir : la fibre aérienne à déposer et les poteaux à retirer

BUS FRANCE SERVICE

Ce service public gratuit et mobile, est présent sur notre territoire. Il nous accompagne dans les démarches du quotidien.
Administration (aide pour les démarches du quotidien), finances et impôts (déclaration, paiement, conseil et accompagnement), santé (CPAM, droits, démarches et accès aux soins), emploi et insertion avec l'aide pour la rédaction de CV et lettre de motivation, informations liées à la retraite, logement, mobilité et énergie …
Depuis cet été et jusqu'en décembre le bus est à votre disposition place de la halle certains mardis de 14h à 17h, voici les prochaines dates :
17 novembre - 15 décembre

Tous les semestres un calendrier est établi avec les permanences dans les communes des alentours.
Contact : Emmanuelle THAMIE : 06 49 22 13 65
Stéphane MICHEL : 06 49 22 13 64
cardesservicespublics@cauvaldor.fr

PANNEAU POCKET

Cette application gratuite et sans inscription, est disponible sur les téléphones portables ou ordinateurs. Elle nous permet de mieux communiquer avec vous. Nous pouvons diffuser des alertes (coupure d'eau ou d'électricité), des informations pour l'accès à des services (Syded, Bus France Service, clés perdues, …) et toutes les actualités de la vie associative locale.

FIN DU RESEAU CUIVRE + FIN DU RESEAU 2G ET 3G



La commune de Prudhomat fait partie des communes concernées par la fermeture du réseau cuivre fin janvier 2027. Concrètement, les services reposant sur l'ADSL et le téléphone fixe traditionnel ne fonctionneront plus après cette date.
Si vous n'avez pas encore souscrit une offre fibre, il est important d'engager vos démarches dès maintenant pour éviter toute interruption de vos services.

Le passage à la fibre peut nécessiter plusieurs étapes : vérification de l'éligibilité, choix d'un opérateur, prise de rendez-vous, raccordement du logement et installation des équipements. Selon votre situation, ces démarches peuvent prendre plusieurs semaines, voire davantage.
Parlez-en autour de vous : les personnes qui utilisent uniquement leur téléphone fixe sont elles aussi concernées par la fermeture du réseau cuivre et ne sont pas toujours informées de cette évolution.
Contactez dès aujourd'hui l'opérateur de votre choix :
• Orange : 3900 • SFR : 1023 • Bouygues Telecom : 1064 • Free : 3244
Pour toute question concernant la fermeture du réseau cuivre, n'hésitez pas à contacter AllFibre à l'adresse suivante : contact.axtd@alliancetreshautdebit.fr.
Des renseignements peuvent être aussi demandés à la mairie de Prudhomat.

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Tout au long de l'année scolaire 2025-2026, l'Association des Parents d'Élèves (APE) des écoles de Prudhomat et Saint-Michel-Loubéjou n'a pas ménagé ses efforts pour faire vivre les écoles et rassembler les familles autour de moments conviviaux. Derrière chaque animation se cache un double objectif : créer du lien entre les familles et financer des projets au bénéfice des élèves.
L'année a débuté par un café de rentrée, favorisant les échanges entre parents et nouveaux arrivants. Elle s'est poursuivie avec une chasse aux fantômes pour la fête d'Halloween et la collecte de bonbons dans les rues de Prudhomat. En janvier, la première Fête de la galette a rencontré un franc succès grâce à ses nombreuses animations : balades à poney, jeux en bois, atelier créatif, tombola et moment gourmand partagé en famille. Au printemps, la chasse aux œufs a rassemblé petits et grands autour d'une balade dans le hameau de Castelnau.
Moment fort de l'année, la fête des écoles du mois de juin a réuni de nombreuses familles autour de jeux, manèges, animations, restauration et tombola. Cette édition, organisée en fin d'après-midi pour s'adapter aux fortes chaleurs, a été une véritable réussite grâce à l'investissement des bénévoles et à la participation des familles.
Au-delà de ces temps festifs, l'APE contribue concrètement à la vie des écoles en offrant un livre à chaque enfant et chaque classe pour Noël et en reversant les bénéfices réalisés lors de l'année aux écoles afin de financer des projets pédagogiques. L'exercice 2025-2026 se clôture sur un résultat positif permettant de poursuivre cet engagement auprès des enfants.
L'association remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles, les familles, les communes de Prudhomat et de Saint-Michel-Loubéjou ainsi que les partenaires qui contribuent, chacun à leur manière, à la réussite de ces projets. Elle accueille avec plaisir toutes les personnes souhaitant rejoindre l'équipe ou apporter un coup de main ponctuel lors des manifestations. Ensemble, continuons à faire vivre nos écoles et notre village.

ASSOCIATION JER'ART

L'association Jer'Art a vu le jour en 2019 suite à l'écriture d'une pièce intitulée « Dans ces conditions, je ne joue pas ! »écrite et mise en scène par Jérôme PAGES.
Son siège est sur la commune de Prudhomat au 487 côte des Prés.
L'association a pour vocation de créer, diffuser et promouvoir des spectacles de théâtre avec la promotion d'activités théâtrales et musicales. Créations d'atelier artistique et exposition d'art.
Les actions menées par l'association cette année :
- une exposition de jeune artiste du coin, à la Maison des Consuls de Saint Céré , avec 500 visiteurs.
- un spectacle musical et poétique " Entre Femmes, Force et Liberté" en partenariat avec "l'association la Plume de Sand " avec Mme Sandrine MAGE artiste, écrivaine et poétesse et PAGES Magalie présidente de l'association Jer'art , artiste, chanteuse. Projet toujours en cours.
- La nouvelle pièce de Jérôme PAGES "Côté cour, côté jardin " dont la première s'est déroulée le 3 octobre 2026 à Cornac sera suivie d'autres représentations :
- le 24 octobre 2026 à Sousceyrac en Quercy ,
- le 28 novembre 2026 à Gramat dans le cadre du téléthon
- En février à Lachapelle Auzac (la date est à déterminer)
Et bien sûr, nous espérons prochainement à Prudhomat.
L'association a le projet de se diversifier et de mener d'autres actions.
mail : jerart@orange.fr
Téléphone : 06 76 17 99 31/ 06 75 41 52 38 - Présidente PAGES Magalie.

VIE ASSOCIATIVE

LE CAP

Depuis sa création il y a 8 ans, le Collectif pour l'Autonomie et le Partage (CAP) cultive des fruits et légumes Bio au jardin du Pont du Bois à Prudhomat (direction Félines), sur environs 6000 m2 de terrain, en maraîchage sur sol vivant. Depuis cette année, deux nouvelles parcelles sont cultivées à Puybrun, destinées à accueillir un verger, des grandes cultures (patates, patates douces, oignons…) et potentiellement d'autres projets (céréales, vignes…). Toute personne intéressée pour visiter ou participer à nos activités dans le but de découvrir les techniques MSV ou l'autonomie alimentaire est la bienvenue. Nos produits sont en vente les mardis et vendredis, toute l'année de 16h à 19h sur le marché de producteurs du village, nous serons heureux de discuter avec vous.
L'association organise également un marché gourmand et/ou festif par saison. Après le marché de la Terre et celui de l'Eté qui ont été de francs succès, est arrivé celui de l'Automne qui a eu lieu le 16 Octobre. On terminera l'année avec le marché convivial d'artisanat de Lëon, en Décembre.
Pour terminer en beauté, parlons de l'ouverture du café associatif du CAP : depuis 2 ans des travaux sont réalisés dans la grande pièce de l'ancien hôtel/bar/tabac du village, local associatif du CAP appelé "l'Auberge" dans le but de réouvrir le café du village dans une ambiance associative.
Au programme : boissons et produits locaux et bio,
soirées jeux, ateliers, expositions, débats… !
La fin des travaux a été fêtée au marché gourmand du 16 octobre, lors d'une petite inauguration.
Puis il ouvrira réellement ses portes le 6 novembre, en commençant par une soirée « verre de l'amitié » pour toutes personnes intéressées.
A partir de cette date, il sera ouvert
chaque mardi et vendredi soir.



Le CAP est une association agricole d'autonomie alimentaire mais également une expérience de cohésion sociale locale pour préparer le monde de demain, en harmonie avec la nature et le vivant.

COMITÉ DES FÊTES

L'édition 2026 du vide grenier a encore rencontré un grand succès grâce à vous ! Entre ceux qui vident leurs maisons et ceux qui chinent, cette journée a fait le bonheur de chacun.
Malgré une météo caniculaire, la fête 2026 a attiré plus de monde que les années précédentes. Le vendredi et le samedi sont prévus comme des soirées complémentaires, il y en a eu pour tous les goûts et tous les âges. Merci aux bénévoles, musiciens et participants.
Le 11 octobre, le comité a organisé la fête de la pomme et le repas des habitants place de la halle. Les pommes issues du verger communal de sauvegarde ont été transformées en jus grâce à l'association "les croqueurs de pommes du Haut Quercy" qui ont amené leurs pressoirs et leur savoir faire.
Le repas a rassemblé près de 90 personnes, ce fut un moment d'échange apprécié par tous.

Pour ceux qui souhaitent en savoir plus sur notre association ou qui veulent s'engager à nos côtés, l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes se tiendra le 13 novembre à 20h, à la mairie.



La Journée de la pomme et le repas des habitants organisés conjointement par le Comité des fêtes de Prudhomat et l'association "Les croqueurs de Pommes du Haut Quercy"

VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION DE CHASSE « LA DIANE » PRUDHOMAT/ST MICHEL LOUBEJOU

La première association fut créée dans les années soixante. Au fil des années suite à une baisse des nemrods, il fut décidé avec la commune de St Michel Loubéjou de constituer une seule et unique société de chasse. C'est ainsi que naquit l'association de chasse « La Diane » Prudhomat/St Michel Loubéjou reconnue le 15 Novembre 2005 par la sous-préfecture de Figeac.
A ce jour, nous comptons 23 adhérents, avec une moyenne d'âge de soixante ans, oui vous avez bien lu soixante ans. Nous comptons deux fois moins de pratiquants en cinquante ans ; cette évolution négative peut s'expliquer en partie par la disparition du petit gibier et également par le vieillissement de cette frange de population. N'oublions pas non plus et certains anciens s'en souviennent , il y avait quasiment dans chaque maison un ou plusieurs chasseurs, cette époque est révolue.
Après le petit gibier, place au grand gibier, sangliers, chevreuils avec les contraintes et inconvénients de ces deux espèces. Dégâts aux cultures, rencontres fortuites avec des véhicules sur nos axes routiers ou autres… Notre problème majeur, en ce qui nous concerne, est que nous sommes une cité «garde manger» et certaines communes alentours sont devenues des cités «dortoirs». Malheureusement, il faut faire avec. Ceci pouvant expliquer des prélèvements modestes, mais nous faisons notre possible pour éviter une propagation et une expansion de ces populations. Cette chasse demande de la rigueur avec un maître mot la SECURITE. En effet toute battue est organisée sous la responsabilité d'un directeur de battue qui donne les consignes du jour, attribue les postes…., avec au passage un petit rappel sur la courtoisie avec les autres utilisateurs de la nature. A noter , que les directeurs de battue ont une formation spécifique, dispensée par la fédération départementale des chasseurs avec des remises à niveau fréquentes. Les chasseurs quant à eux bénéficient d'une formation décennale obligatoire. Les chasseurs font aussi partie du réseau SAGIR*, gèrent les ESOD** et mènent des actions spécifiques dans le cadre de la biodiversité. Nous avons eu la chance à Prudhomat de bénéficier de deux actions en partenariat avec la fédération nationale de la chasse et la fédération départementale des chasseurs du Lot

- « J'aime la nature propre » en 2024 qui nous a permis de récolter 180 pneus sur le site de la gravière de Reingues avec les chasseurs, pêcheurs, amoureux de la nature et la municipalité.
- En 2025 avec la création d'un îlot de biodiversité à «Boscau» en partenariat avec la fédération départementale des chasseurs du Lot, la fédération nationale de la chasse, office français de la biodiversité , la société de chasse de Prudhomat et la municipalité de Prudhomat.

Voilà succinctement présentée notre association dans ses grandes lignes.
Si certains, parmi vous, souhaitent participer à une journée de chasse pour voir et comprendre notre passion, et pourquoi pas susciter une vocation ce sera avec grand plaisir, une seule contrainte nous le signaler une semaine avant.



*SAGIR signifie historiquement Suivi de la Faune Sauvage par les Réseaux de Gestion. Il s'agit d'un dispositif national de surveillance épidémiologique des oiseaux et des mammifères sauvages terrestres en France.

**L'acronyme ESOD remplace l'ancienne appellation légale de "nuisibles" et signifie Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts